

SEV N° 9

Le journal du Syndicat du personnel des transports



ÉDITORIAL

En avant toute!

Barbara Spalinger, vice-présidente SEV

► p.2 et 5

Comme l'ont fait des milliers de femmes, j'étais moi aussi dans la rue le 14 juin. Et cela avec une entière conviction: j'ai la chance de ne pas faire l'objet de discrimination au travail, mais je suis une femme et me montre solidaire. En effet, 28 ans après la première grève nationale des femmes, l'égalité n'est toujours pas une réalité!

Bien qu'à l'heure actuelle il est tout à fait normal qu'une femme travaille, avec un ou plusieurs enfants, qu'elle puisse subvenir à ses besoins et prendre ses décisions par rapport à sa vie, le partage traditionnel des rôles reste fortement ancré dans notre société. Depuis toujours, la majeure partie du travail non rémunéré est effectué par les femmes: notamment s'occuper des enfants, prendre soin de ses parents, ses beaux-parents ou d'autres membres

de la famille, par exemple. Ce travail bénévole a bien entendu des conséquences sur la prévoyance vieillesse. Les indemnités de retraite sont fortement réduites et les femmes sont fréquemment confrontées à un risque de pauvreté. Sans parler de la différence salariale « inexplicable » de 20% entre les hommes et les femmes pour la même fonction.

Grâce à nos CCT et aux systèmes salariaux qui y sont ancrés, le personnel des transports publics ne subit pas de telles différences salariales. Par contre, il existe quand même une certaine discrimination. La plupart du temps, le travail à temps partiel concerne les femmes. Il est moins bien réglementé que les emplois à plein temps. Il n'est pas rare non plus que des problèmes surviennent dans les entreprises de transport public lors d'une maternité. Et dans de nombreux cas, le

système de congé paternité est vraiment médiocre.

La grève des femmes a mobilisé au-delà de 500 000 personnes dans la Suisse entière et a montré qu'il règne un vaste climat de mécontentement. Les choses doivent bouger maintenant!

D'ailleurs, je tiens à relever que le 14 juin de nombreux hommes - dont des membres SEV - ont soutenu activement les femmes. J'en suis ravie, car nous ne voulons pas de « guerre des sexes » - bien au contraire: nous voulons que, dans le monde du travail, le genre cesse de jouer un rôle si triste.

Il est de notre devoir au SEV d'y contribuer. Il existe suffisamment de demandes concrètes au niveau des CCT. C'est notre tâche principale. Après le 14 juin, nous avons le vent en poupe et nous voulons en profiter!

Congrès

Quelles sont les principaux changements dans les statuts et règlements du SEV?

3 et 4

100 ans de la PV

La PV a fêté ses 100 ans sur le lac de Thoue le 13 juin.

6

Sur les traces de...

Stella Knoll, militante SEV rencontrée lors de la grève des femmes

12

10% sur les chèques Reka

Les membres du SEV auront 10% de rabais sur l'achat de 600 fr. de chèques Reka dès le mois de janvier 2020. Actuellement, ce rabais est de 7%. Ainsi, l'a décidé l'assemblée des délégué-e-s de la Coopérative des maisons de vacances. Cette hausse du rabais est possible grâce au bénéfice réalisé par la vente de Brenscino à la Coopérative Reka pour le 1er janvier 2017 et est valable jusqu'à épuisement des fonds, probablement en 2024.

Le bus SEV en Romandie

Le bus du SEV a fait une halte remarquable à Genève le jeudi 20 juin où des centaines de personnes avaient rejoint le dépôt de la Jonction des tpg. L'ambiance était au rendez-vous grâce à l'excellente organisation de la journée par les actifs et les retraité-e-s tpg, ainsi que la PV Genève. Le bus est ce mercredi à Lausanne et ce jeudi à Saint-Maurice où il rencontrera la locomotive des 100 ans!

Les plus belles photos sur notre site sev-online.ch et la vidéo sur notre page FB

Le cabotage au parlement

La reprise du «troisième paquet ferroviaire» engendrerait une ouverture du marché du transport ferroviaire international de voyageurs. Soit un accès aux infrastructures pour toutes les compagnies ferroviaires de l'UE. Sur recommandation de l'OFT, axé sur la concurrence, le Conseil fédéral (CF) a proposé en mai 2018 de rejeter la motion de notre secrétaire syndical Philipp Hadorn (PS/SO) demandant que la décision incombe au Parlement. La proposition identique de la Commission des transports du Conseil des Etats a eu plus de chance! Le CF a admis que s'il proposait une ouverture du réseau, elle serait soumise au Parlement, vu la dimension politique du sujet. Le 4 juin, le National l'acceptait par 140 voix contre 35. «Le changement à la tête du département, en mains de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, porte ses premiers fruits en ce qui concerne l'OFT et le DETEC, souligne Hadorn. Cela laisse espérer un avenir meilleur pour des emplois sûrs, des salaires corrects et un service public fort.»



Deux femmes de deux générations différentes en discussion: Andrea-Ursula Leuzinger (PV, à gauche) et Xenja Widmer, secrétaire syndicale SEV.

ÉGALITÉ

« Faisons en sorte que ça continue »

Chantal Fischer
chantal.fischer@sev-online.ch

Nous avons évoqué l'égalité et la discrimination avec la militante de la PV Andrea-Ursula Leuzinger et la secrétaire syndicale Xenja Widmer. En voici un extrait: l'intégralité de la rencontre est à découvrir sur notre site www.sev-online.ch.

Comment avez-vous vécu la grève féministe 2.0 du 14 juin ?

Andrea-Ursula Leuzinger: Il y a rarement eu des discussions. Et j'ai tout vécu, du soutien total, aussi de la part d'hommes, au rejet brutal.

Xenja Widmer: Je me suis trouvée ce jour-là au Greenfield Festival, habillée en violet. Cependant, il n'y avait globalement pas beaucoup de personnes à s'être habillées pour cette journée ou qui cherchaient à attirer l'attention sur elles d'une autre manière. Moi, j'ai par contre été très bien accueillie, il y a même des gens qui ont voulu faire une photo avec moi. Toutes les personnes qui ont réagi l'ont fait positivement.

Où avez-vous déjà vécu personnellement une discrimination ?

Xenja: Je suis très contente de ne pas avoir dû vivre de discrimination manifeste jusqu'à ce jour, comme par exemple avec le salaire. Et j'en suis reconnaissante. Mais je crois aussi que nous, les femmes, d'une certaine manière, nous nous discriminons souvent nous-mêmes. Parce que nous nous attribuons inutilement des rôles en fonction de notre sexe.

Andrea-Ursula: Pour ma génération et celle de mes parents, les rôles attribués en fonction du sexe étaient certainement encore plus présents. En tant que femme, on devait souvent se demander: «Ai-je vraiment le droit de faire cela? En suis-je capable?». En ce qui me concerne, je me suis vite dit: «Je veux ça!». J'ai ensuite travaillé dans des domaines de toute façon clairement masculins, que ce soit en atelier ou, après, comme mécanicienne de locomotive. Soit les réactions ont

été très positives, soit j'ai été rejetée. Il y avait des collègues qui ne voulaient pas me voir dans la cabine de conduite, mais à la maison, aux fourneaux. Alors, je sortais tranquillement de la locomotive. Le collègue était troublé et me laissait ensuite en paix. Plus tard, cela n'a plus guère été un problème.

La discrimination en raison du sexe est-elle encore un thème aujourd'hui ?

Xenja: Aujourd'hui, je me sens plutôt discriminée en raison de mon jeune âge. Mais je crois déjà que nous, les femmes, nous sommes moins discriminées qu'autrefois.

Andrea-Ursula: Aujourd'hui, l'égalité commence déjà avec l'éducation des enfants. Selon la façon dont les parents vivent l'égalité. En conséquence, les enfants sont mieux armés sur ces questions. Mais, fondamentalement, je trouve que la discrimination n'a pas diminué. Car l'image traditionnelle de la famille – père, mère, enfant – est encore présente, même si elle commence à s'estomper toujours plus. La société a toujours des problèmes avec les couples de même sexe qui désirent un enfant. Probablement que la discrimination ne fait que se déplacer ailleurs.

Xenja: Le défi que les jeunes doivent relever est aussi celui de continuer ce qui a été commencé. Nous en avons maintenant la pos-

sibilité. Et comme tu l'as déjà mentionné, Andrea, nous devons veiller, dans l'éducation de nos enfants, à ne plus inculquer les rôles traditionnellement attribués en fonction du sexe. Nous préparons le terrain pour les nouvelles générations, comme cela a toujours été fait.

Quel message transmettez-vous à nos lecteurs et lectrices ?

Andrea-Ursula: Il y a longtemps, les médias ont parlé d'un homme sage-femme à Genève. Les femmes de la profession s'y étaient alors opposées parce qu'elles ne voulaient pas d'un homme parmi elles. À ce sujet, je suis clairement d'avis que nous devons aussi ouvrir la porte des domaines féminins aux hommes. Revendiquer quelque chose, c'est également donner quelque chose. Cela s'appelle également faire des compromis. On doit apprécier les gens en fonction de leurs aptitudes, pas de leur sexe!

Xenja: Je souhaite parfois que le thème de l'égalité soit traité de manière plus simple afin que tout le monde y ait accès. Beaucoup ont des scrupules à s'engager parce qu'ils ne savent pas précisément comment cela marche. Il est important que nous ne nous mettions pas à discriminer d'autres personnes parce qu'elles ne s'engagent pas pour quelque chose, mais les rendions capables de trouver leur rôle.

Que peuvent faire les CFF pour l'égalité?

A l'occasion de la grève des femmes du 14 juin, les CFF ont mis sur pied des rencontres sur l'égalité des chances. A Berne, au Wylerpark, la responsable RH de la division Voyageurs, Doris Matyassi, a accueilli 50 participantes. En groupes et en plénum, elles ont débattu du sens de l'égalité des chances. «C'est quand les femmes cadres auront également le droit d'être moyennes; c'est quand les chefs demanderont également aux femmes quelle formation continue elles souhaitent suivre; c'est quand le travail des femmes au sein de la famille sera également reconnu», trouve-t-on parmi les réponses. Lucie Waser, du SEV, a expliqué qu'il y a certes eu des progrès depuis la grève des

femmes de 1991, notamment dans le droit matrimonial et le droit du divorce. «Mais ce sont encore et toujours principalement les femmes qui travaillent sans être rémunérées, qui travaillent à temps partiel plus que les hommes et qui gagnent moins, alors qu'elles doivent assumer une double charge.» Que peuvent faire les CFF? Subventionner les garderies qui proposent des heures d'ouverture prolongées (service tôt le matin tôt et plus tard le soir), favoriser la formation continue, promouvoir le travail à temps partiel et accorder le droit à des jours de congé pour s'occuper des enfants ou des proches. Telles sont les réponses sorties des ateliers.

GIORGIO TUTI répond

Aides d'Etat, UE et Accord- cadre

? La question des aides d'Etat est un des trois points de friction entre la Suisse et l'UE pour la signature de l'accord-cadre. Qu'en pense le SEV ?

Devant les fortes résistances apparues suite à sa procédure de consultation sur l'accord-cadre avec l'UE, le Conseil fédéral lui a demandé début juin des clarifications sur trois points: la protection des salaires, les aides d'Etat et la directive sur la citoyenneté européenne qui élargit l'accès aux prestations sociales. Jusqu'ici les syndicats ont bien expliqué pourquoi il est essentiel pour la Suisse de maintenir la possibilité actuelle d'adopter ses propres mesures de contrôles dans le domaine de la protection salariale pour éviter le dumping.

Cet aspect central pour les syndicats n'est toutefois pas le seul à nous inquiéter. Moins connue, la question des aides d'Etat est tout aussi importante. En effet, même si des exceptions sont possibles, le droit européen interdit les aides étatiques, susceptibles de « fausser » la concurrence. Dans cette vision européenne très libérale, toute interven-

tion de l'Etat est mal vue et doit être une exception. Cela devrait déjà suffire à nous inquiéter. Pour ne donner qu'un exemple, pour les gouvernements cantonaux également inquiets, il n'est pas acceptable que les règles relatives aux aides d'Etat aient des retombées dans des domaines où la Suisse n'a pas accès au marché intérieur de l'UE. Les cantons craignent que Bruxelles n'accepte pas les garanties accordées aux banques cantonales ou les contributions aux entreprises au service de la collectivité.

Lors de la consultation, l'USS, et donc le SEV, ont exprimé leur vif scepticisme concernant les dispositions de l'accord institutionnel portant sur les aides d'Etat, en raison des éventuelles conséquences que ces dispositions pourraient avoir sur le service public. La « ligne rouge » des mesures d'accompagnement définie dans le mandat de négociation doit être maintenue et le flou sur les aides d'Etat dissipé. Tant pour le SEV que pour l'USS, il n'est pas question de signer l'accord-cadre en l'état.

Souhaites-tu poser une question à Giorgio ou à une autre personne de la direction? Alors pose ta question à journal@sev-online.ch.

COMITÉ SEV

Un bilan très positif du congrès et des festivités

Vivian Bologna
vivian.bologna@sev-online.ch

Le comité du SEV a dressé le bilan de la période chargée du mois de juin avec le jubilé des 100 ans, le Congrès et la Grève des femmes.

Le comité du SEV a dressé un bilan extrêmement positif des festivités du jubilé du 3 juin pour les 100 ans du SEV. Le mélange des discours – celui de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a marqué par son authenticité et la liberté de ton dont elle a fait usage – l'excellente animation, les moments artistiques ont été appréciés à leur juste valeur. Seul regret: l'absence de traduction pour les prestations comiques de Thomas Wiesel et Patti Basler – l'humour étant difficilement traduisible. Le comité a aussi globalement jugé positivement le repas debout qui s'en est suivi. Il a permis davantage de liberté et favorisé les échanges. Le comité a vivement re-

mercié et applaudi Daniela Lehmann, la cheville ouvrière de la soirée.

Un congrès presque parfait

Le comité s'est aussi penché sur le congrès du 4 juin (voir notre édition du 14 juin). L'organisation a été jugée parfaite que ce soit concernant la préparation, la logistique, le travail en coulisse, à l'instar des traductions ainsi que le classeur digital. Dans le même sens, le comité a apprécié le soin apporté à l'image pour la présentation du rapport social. Sonja Heinichen a d'ailleurs été chaleureusement félicitée pour toute l'organisation.

D'un point de vue du contenu, le comité a relevé qu'il y a eu peu de débats. Les textes d'orientation n'ont que très peu varié depuis 2017.

La participation des délégué-e-s au Congrès a aussi fait l'objet d'une petite discussion car certain-e-s quittent le congrès avant son terme. Les sous-fédérations vont rappeler aux délégué-e-s

leur responsabilité puisqu'ils et elles représentent leurs collègues.

Bilan de la Grève féministe

C'était aussi l'heure du bilan pour la Grève des femmes. Janine Truttmann, représentante de la Commission des femmes a mis en exergue la capacité des femmes à organiser une telle manifestation. Elle a donc dressé un bilan très positif du mouvement dans son ensemble. Pour ce qui est du SEV, elle a relevé que les prestations du RadioBallett dans les gares de Zurich et Berne avaient été un succès. La vice-présidente Barbara Spalinger a parlé d'une journée historique où l'euphorie était de mise. « On va maintenant essayer de pousser dans les entreprises de transports publics pour améliorer les congés parentaux. Seul bémol: on aurait pu faire mieux d'un point de vue de la mobilisation. »

Le comité est aussi revenu sur l'élection de Christian Fankhauser à la vice-présidence du SEV. Il entre en fonction le 1er septembre et reprend les ETC. Les dossiers CFF seront gérés par Barbara Spalinger dès cette date-là. Dès lors, Manuel Avallone reprendra un poste de secrétaire syndical après 11 ans de vice-présidence. Pour remplacer Christian en Romandie, un poste est au concours (voir en page 6). Il s'agit de renforcer Genève où actuellement seule Valérie Solano est en poste.

Lois en consultation

Le comité s'est aussi penché sur deux projets de loi en consultation. Pour la Loi fédérale sur le transport souterrain de marchandises, le SEV se dit plutôt favorable. Il salue la recherche de nouvelles voies pour le transport de marchandises par rail. Le rapport sur la loi fédérale montre que les perspectives de trafic en Suisse prévoient une croissance soutenue du trafic par le rail et par la route. Les quantités de marchandises transportées par ces deux systèmes seront probablement 25% plus élevées en 2030 qu'en 2010 encore. Pour le SEV, il est important que le transport souterrain de marchandises fasse partie intégrante du service public.

Concernant la Réforme du trafic régional voyageurs (Modification de la Loi sur le transport des personnes), le SEV estime que globalement le système actuel a fait ses preuves. « Il n'est pas nécessaire de créer de nouvelles incitations pour une attitude entrepreneuriale et des gains de productivité. » Le SEV est aussi opposé à l'étalement des performances pour l'ensemble des entreprises. « Dans le Trafic régional de voyageurs, nous n'avons pas affaire à un marché libre, mais à un marché subventionné et régulé, partie du service public. »



Comme le congrès, le comité a félicité les organisatrices du congrès et des festivités du 3 juin.



Victoire d'étape pour les conducteurs et conductrices de bus. La motion de notre collègue Edith Graf-Litscher a été acceptée par le Conseil national (165 voix pour – 15 contre – 10 abstentions). Le Conseil des Etats traitera cette motion dans les mois à venir. La motion demande de différencier davantage les sanctions lors d'un retrait de permis à un conducteur professionnel, selon que la faute touche le domaine privé ou professionnel. Personne ne peut nier qu'un retrait de permis touche plus fortement un conducteur professionnel qu'une personne ne conduisant que pendant ses loisirs, dans la mesure où le conducteur professionnel risque de perdre rapidement son travail. C'est pourquoi, le SEV souhaite vivement que le Conseil des Etats soutienne également cette motion.

Les managers gagnent de plus en plus alors que la pression sur les salaires, l'insécurité et la crainte de perdre son job augmentent chez les employé-e-s à bas revenu. C'est ce qui ressort dans une étude de Travail.Suisse, qui démontre qu'entre 2011 et 2018, l'écart entre les salaires moyens est passé de 1:45 à quelque 1:51 (en 2017 cet écart est de 1:49). L'initiative Minder en vigueur depuis 2014 ne semble pas en mesure de freiner cette tendance.

NOUVELLE TÊTE AU SEV

Patrick Kummer

Markus Fischer
markus.fischer@sev-online.ch

Depuis le 1er avril, Patrick Kummer est responsable, en tant que secrétaire syndical SEV, des divisions CFF Entreprise et Immobilier ainsi que du personnel de Login. Il fait en outre partie du team salaires SEV.



Patrick Kummer a grandi dans la vallée zurichoise de la Limmat. Il a suivi un apprentissage de commerce chez Danzas (aujourd'hui DHL) et est passé chez Panalpina. Après son service militaire et un séjour en Amérique du Nord ainsi qu'au Népal, il a obtenu un bachelors en économie d'entreprise à la Haute école de Zurich. À côté de cela, il a travaillé aux ressources humaines de la fondation ESPAS pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes qui n'ont plus une pleine capacité de rendement pour des raisons de santé. Patrick s'est ensuite occupé de développement du personnel pendant une année et demie à l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT), puis a travaillé durant deux ans chez RM Group (développement des affaires). Un travail par trop axé sur la recherche du profit. Il est donc passé, en janvier 2016, du côté des travailleurs et travailleuses et est devenu conseiller de carrière auprès de la Société des employés de commerce (SEC), puis responsable du secrétariat de l'association cantonale.

Dans cette organisation, il s'est avant tout occupé de la fusion de sections de la SEC, de réformes structurelles internes de cette dernière et du risque de fermeture d'écoles professionnelles suite aux réformes de la formation mises en œuvre dans le canton d'Argovie. Patrick a répondu à l'offre d'emploi du SEV parce qu'il souhaite être plus en contact direct avec les membres et veut avoir davantage d'activités à proprement parler syndicales. L'en-

gagement politique plus soutenu du SEV pour les salarié-e-s et le service public est davantage en accord avec ses positions personnelles. Patrick pourra en outre apporter son expérience professionnelle en ressources humaines, développement du personnel et location de services, en plus des formations continues qu'il a suivies en formation d'adultes, coaching et gestion de projets.

Travail temporaire, planification de carrière et numérisation

Dans les faits, on trouve pas mal de travailleurs et travailleuses temporaires dans les divisions CFF dont Patrick Kummer est responsable. Selon lui, «étant donné les importantes marges des loueurs de services, les engagements directs seraient fondamentalement plus avantageux pour le personnel et les employeurs.» Patrick connaît aussi l'importance croissante de la planification de carrière et de la formation continue. «Ici, le SEV a un rôle important à jouer. Notamment en leur garantissant l'accès à ces prestations et contraignant les employeurs à assumer leur responsabilité.»

De par sa propre expérience, Patrick connaît aussi les nouvelles formes de travail flexibles qui font que l'on travaille à différents endroits. Ou à la maison, le soir, après être allé chercher les enfants à la crèche et s'en être occupé. «Le SEV veut veiller à ce que le personnel puisse profiter des avantages que présen-

tent les différentes formes de travail numérisé et que les désavantages ne prennent pas le dessus. Il est important d'instaurer un droit à ne pas être joignable, comme le prévoit la nouvelle CCT des CFF. Le temps de travail doit être fixé et le temps en plus payé ou compensé.»

Les réorganisations

Les constantes réorganisations, comme en ce moment précis «Operating Model Finance» (OMF), sont aussi un défi pour les collaborateurs et collaboratrices des CFF. «Les collègues ont peur pour leur emploi, certains souffrent de surcharge de travail, de stress, de troubles du sommeil et d'autres problèmes de santé», nous dit Patrick. Si une réorganisation est acceptable, le SEV l'accompagne en réclamant une application qui soit correcte et supportable pour le personnel et, si nécessaire, soutient ceux qui sont concernés. «Etant donné que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée augmente, les CFF devraient, aussi dans leur propre intérêt, tout entreprendre pour encourager le personnel, lui permettre de se perfectionner et le traiter correctement afin de rester attractifs sur le marché du travail.»

Comment veut-il maintenir et augmenter le taux de syndicalisation du SEV dans ses divisions CFF? «Beaucoup de jeunes collaborateurs et collaboratrices n'ont encore jamais été en contact avec des syndicats et ne savent pas du tout ce que le SEV a obtenu pour eux, comme lors des négociations de la CCT. Le congé de paternité de 20 jours aux CFF n'en est qu'un exemple. Cela, nous devons le leur expliquer et les persuader de l'utilité d'une adhésion. Unis, nous sommes forts, c'est aussi vrai à l'époque numérique.»

Patrick Kummer vit à Berne avec sa femme et ses deux garçons (3 et 22 mois). Il participait autrefois à des marathons et à des semi-marathons. Mais en ce moment, il manque de temps pour cela.

CFF CARGO – : PHASE 2 DE LA RÉORGANISATION

Consultation seulement à fin août

FI Dans les chiffres rouges en 2017, CFF Cargo a lancé au printemps 2018 une profonde réorganisation impliquant la suppression d'un tiers des places de travail. L'entreprise veut supprimer 300 emplois jusqu'en 2020 et, concernant le trafic par wagons complets (TWC), réexaminer 35 points de desserte dans l'Oberland bernois et l'Arc jurassien ainsi que, lors d'une 2e phase, démanteler 400 emplois supplémentaires jusqu'en 2023 et la moitié des environ 340 points de desserte existants. Les partenaires sociaux ont été consultés sur la phase 1, comme le prévoient les directives sur la réorganisation. Le SEV a rejeté le nouveau démantèlement concernant le TWC parce qu'il ne tient pas compte des effets positifs de la nouvelle loi sur le transport de marchandises ni de la réorganisation «TWC 17», entrave les perspectives de développement de l'entreprise et

contourne l'option d'une nouvelle stratégie possible grâce au remaniement du conseil d'administration. CFF Cargo a malgré tout commencé à mettre en œuvre le démantèlement. Malgré un résultat d'exploitation positif en 2018, CFF Cargo a lancé en février 2019 la phase 2 de la réorganisation sans consulter les partenaires sociaux, violant ainsi clairement le code de conduite. CFF Cargo a aussi annoncé l'examen en 2019 déjà des 140 points de desserte concernés et la mise en œuvre, déjà lors du changement d'horaire 2019/2020, mesures convenues avec les clients. Le SEV a protesté énergiquement et demandé un entretien avec le CEO de CFF Cargo, Nicolas Perrin. Cet entretien a eu lieu le 20 mai dernier. Nicolas Perrin s'est excusé pour les procédés incorrects de l'entreprise et a annoncé que les partenaires sociaux seraient informés le 27 mai,

conformément aux directives. Mais la direction de CFF Cargo a expliqué qu'elle n'était pas encore en mesure de livrer les informations nécessaires selon les directives concernant la phase 2 et a proposé de donner ces informations le 28 août. Elle a assuré les syndicats qu'elle pourra encore prendre en considération leur prise de position après cette date, car le conseil d'administration ne se prononcera définitivement que fin octobre sur la nouvelle réorganisation.

Le SEV et ses partenaires ont accepté cette proposition. Philipp Hadorn, secrétaire syndical SEV et conseiller national, attend de CFF Cargo qu'il respecte à l'avenir systématiquement ses obligations de partenaire social. Et il espère que la nouvelle ministre des Transports, Simonetta Sommaruga, interviendra afin que CFF Cargo ne continue pas à démanteler le TWC.

CONGRÈS 2019

Du neuf dans les statuts et les règlements

Vivian Bologna Le Congrès du 4 juin a revisité les statuts et certains règlements. La secrétaire de l'organisation, Christina Jäggi en explique les principales nouveautés: «Le changement principal concerne les délais de démissions. Jusqu'à présent, ce délai est de six mois pour la fin d'une année. La nouveauté réside dans le fait de pouvoir quitter le SEV deux fois par année, pour la fin de l'année ou la fin du mois de juin, moyennant toujours un préavis de six mois.» Le Congrès a ainsi accepté la contre-proposition du comité SEV à la proposition acceptée pour examen par le Congrès en 2017. Celle-ci demandait de pouvoir démissionner tous les trois mois car les règles en vigueur n'étaient plus adaptées au monde du travail d'aujourd'hui et aux changements toujours plus fréquents de place de travail. «Pourtant, pour ceux qui quittent le monde des transports, le délai de résiliation de trois mois existait déjà et il reste valable», rappelle Christina Jäggi. La solution adoptée par le Congrès cette année est donc un compromis entre une flexibilité jugée intéressante pour la recherche de nouveaux membres et le risque de faciliter leur départ à l'heure où le SEV tente justement de les garder.

L'autre principale nouveauté réside dans la disparition du droit d'initiative «dont l'utilité n'était pas très claire. Par contre le droit de référendum demeure, de même

que le droit de proposition. Ainsi, les sections, les sous-fédérations, les commissions, le comité ou la direction peuvent faire des propositions à l'attention du Congrès.»

Propositions acceptées

Dans les propositions approuvées pour examen, citons celle demandant la négociation d'une CCT de branche voie normale pour le trafic grandes lignes. Le cas Crossrail a démontré l'importance d'avoir une telle CCT de branche. Le SEV doit-il se doter d'une application? La proposition doit être approfondie par la communication SEV, notamment en tenant compte du rapport coûts/bénéfices.

Parmi les autres propositions approuvées, signalons que le SEV devra tout mettre en œuvre pour signer des CCT auprès de toutes les entreprises de fret ferroviaire. La libéralisation du transport ferroviaire marchandises en Suisse a permis à plusieurs nouvelles entreprises d'entrer sur le marché. Le Congrès veut en outre que le SEV exige des autorités responsables (OFT, UTP, Préposé fédéral à la protection des données, etc.) l'élaboration de directives juridiquement contraignantes pour faire des alcootests dans les entreprises de transports publics. La raison? Aujourd'hui, une grande insécurité règne concernant la recevabilité sur un plan juridique de contrôles d'alcoolémie réalisés sans prévenir.



Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale del trasporto

Décisions du 80e congrès ordinaire SEV le 4 juin 2019

1. Introduction

Les décisions du congrès (sauf les élections et les décisions urgentes selon les statuts du SEV, article 16, al. 16.6) sont soumises au référendum facultatif.

2. Décisions

Le congrès SEV a pris les décisions suivantes:

2.1. Rapport social 2017 – 2018

Le rapport social 2019 a été accepté.

2.2. Textes d'orientation 2019 – 2021

Le congrès a adopté les positions sur les six thèmes suivants:

- Syndicat
- Politique contractuelle
- Protection de la santé et sécurité au travail
- Politique sociale
- Politique des transports suisse et européenne
- Numérisation de la mobilité

2.3. Nouvelles propositions au congrès

Le congrès a accepté trois nouvelles propositions:

- K19.004: Financement intégral des frais pour l'achat d'un abonnement général (AG) FVP avec des chèques Reka et possibilité de déposer l'AG FVP sans frais
- K19.006: Conventions collectives de travail (CCT) auprès de toutes les entreprises de fret ferroviaire
- K17.008: Directives juridiquement contraignantes pour faire des alcootests dans les entreprises de transports publics

Le congrès a accepté pour examen deux nouvelles propositions:

- K19.001: Négociation d'une CCT de branche voie normale pour le trafic grandes lignes
- K19.005: Application SEV pour appareils iOS et Android

Le congrès a refusé une nouvelle proposition:

- K19.007: Prestations SEV; facilités pour acheter un nouveau véhicule

En plus, parmi les propositions présentées, deux nouvelles propositions ont été retirées:

- K19.002: Demi-cotisation pour les couples mariés ou en concubinage
- K19.003: Adaptation de la cotisation de membre au taux d'activité précis

2.4. Révision des statuts et règlements

Le congrès a accepté les révisions suivantes:

- Statuts SEV
- Règlement de gestion SEV
- Règlement sur les organisations internes et les commissions du SEV
- Règlement sur la procédure d'exclusion

3. Entrée en vigueur des décisions

3.1. Validité des décisions

Les décisions entrent en vigueur après écoulement du délai référendaire, resp. après le résultat des votations, cas échéant.

3.2. Délai référendaire

Le délai référendaire se termine le 27 septembre 2019.

Syndicat du personnel des transports SEV
Le président du congrès La secrétaire du jour
Danilo Tonina Christina Jäggi



Les femmes en force et en nombre à la gare (ici la chorale féministe pour l'Hymne des femmes) et dans les rues de Lausanne. *Debout, debout, debout!*



Du jamais vu : plus de 40 000 personnes à Lausanne.




Le programme du 14 juin.

GRÈVE FÉMINISTE DU 14 JUIN 2019

Juste historique !

Historique. Tout simplement. On attendait une vague, ce fut un raz-de-marée violet. La 2e Grève des femmes a dépassé les attentes les plus folles. Avec une participation de bien plus de 500 000 personnes, le 14 juin 2019 entre ainsi « dans l'histoire de la Suisse comme la plus grande action politique depuis la grève générale de 1918 » selon l'USS. C'est ce qui ressort de son bilan basé sur les chiffres certes sujets à discussion mais qui disent le succès de la mobilisation: 70'000 à 160'000 personnes à Zu-

rich, Lausanne (entre 40'000 et 60'000), Bâle (40'000) et Berne (40'000) et Genève (20'000). Plus de 10 000 personnes à Fribourg, Sion, Bellinzone, Lucerne, Neuchâtel

 D'autres photos sur notre page FB : [verkehrsgewerkschaft](#)

ou Winterthur. Des rues rebaptisées avec des noms de femmes, des tracts distribués tôt le matin dans les grandes gares par le

SEV qui a également organisé un radiobalett à Berne et Zurich. Des brunchs, chants, ateliers, débrayages et discours. Des pancartes plus inventives les unes que les autres revendiquent contre le sexisme, les différences salariales, la division des tâches, les violences sexuelles et domestiques. Un silence à 15h24 -



Manif à Lausanne.



Radiobalett à Berne avec Lucie Waser.

l'heure où les femmes ne sont plus payées - puis une clameur et des sifflets. Un ras-le-bol festif et une énorme détermination.

L'égalité de traitement doit avancer. Et dans les transports ? Il faudra rapidement des modèles de travail à temps partiel, des possibilités de flexibilité négociées, des mesures pour les interruptions de carrière, des modalités pour des congés parentaux,

des solutions pour le partage d'emploi, la mise en place de solutions de garde en cas de maladie d'enfant. Cela s'accompagne d'une meilleure protection contre le licenciement en cas de maternité, ainsi que des mesures efficaces contre le harcèlement sexuel au travail. Les femmes écrivent l'histoire. Une puissance insoupçonnée s'est révélée et l'ordre patriarcal se fissure.



Radiobalett du SEV à Zurich.



L'équipe du SEV distribuait tract et matériel tôt le matin en gare de Lausanne.

ANGLE DROIT

Sécurité absolue



Team d'assistance juridique SEV

Max est à l'hôpital, la tête bandée et un pied dans le plâtre. En route pour le travail avec son vélo électrique, force lui a été de constater à ses dépens que la vitesse doit être adaptée aux virages. Arrivant beaucoup trop vite dans une courbe serrée, il s'est retrouvé au sol après avoir chuté. Il pensait que son casque de vélo le

protégeait, mais celui-ci s'est brisé avec le choc. Max a compris qu'il ne faut pas plaisanter avec la sécurité et que rien n'est vraiment sûr.

Nous avons tendance à vouloir la plus haute sécurité possible. Ainsi, nous nous assurons contre toutes sortes de risques abstraits, portons un casque et équipons notre voiture de nombreux capteurs de sécurité. Et n'oublions pas les caméras de surveillance et les portes avec double serrure. Mais est-ce que cela fournit assez de sécurité?

Dans la vie, chaque domaine a un autre

standard de sécurité; nous devrions nous concentrer sur ce qui est indispensable et définir nos attentes en matière de sécurité.

Assurances

La sécurité est généralement prise en charge par les assurances. Toutefois, il faut veiller à ce que les prestations qui doivent absolument être couvertes soient incluses dans la police et qu'il n'y ait pas de double assurance. Ainsi par exemple les accidents professionnels sont généralement couverts par l'employeur et il est inutile de les assurer une deuxième fois par le biais de la caisse maladie.

Véhicules

Au jour d'aujourd'hui, il existe tellement de systèmes d'assistance que nous avons l'impression que nous ne devons plus rien contrôler par nous-mêmes. Toutefois, ces systèmes ne remplacent en aucun cas une conduite prévoyante. En effet, le mieux est parfois l'ennemi du bien. Pour garantir la sécurité sur la route, il faut impérativement adapter son comportement au volant en fonction des conditions.

Chez soi

Là également, nous voulons être en sécurité sans toutefois devoir nous barricader. Cependant, les systèmes de sécurité doivent être adaptés à chaque situation bien spécifique. Il faut s'adresser à la police et à certaines entreprises spécialisées qui offrent des conseils individuels en la matière.

Au travail

Le personnel qui travaille avec des machines est tenu de respecter des réglementations bien précises. Il doit suivre des modes d'emploi contenant des consignes de sécurité très strictes ou des instructions particulières. D'autres travaillent également selon des dispositions très claires en matière de sécurité avec des prescriptions et des directives spécifiques. Ceci en premier lieu pour le propre intérêt des travailleurs. Mais également parce que les assurances ne garantissent pas toutes les prestations en cas d'accident si les prescriptions n'ont pas été respectées. Dans le programme Movendo ou de la Suva, on trouve différents cours portant sur la question de la sécurité.

Internet et téléphones portables

Là également, la question est vaste en ce qui concerne la sécurité. Doter les appareils de mots de passe, protéger l'accès internet avec un Firewall et rappeler aux utilisateurs de ne pas forcément ouvrir toutes les pièces jointes aux mails sont les premiers pas pour se prémunir contre les virus.

Revenons à Max. Il a encore bien d'autres questions qui lui trottent dans la tête sur le problème de la sécurité. Il sait bien qu'il n'a pas adapté son style de conduite aux conditions. Avec cette expérience, il a réalisé combien il est important de se soucier de sa propre sécurité et de pouvoir en discuter avec des personnes compétentes. N'hésitez pas: le team d'assistance judiciaire vous renseigner.

100 ANS DE LA PV

«La logique voudrait qu'on n'ait plus besoin de la PV»

Texte et photos Vivian Bologna
vivian.bologna@sev-online.ch

La PV a fêté ses 100 ans à bord du « MS Oberland » le 13 juin dernier. Les plus de 270 invité-e-s ont vécu une croisière gourmande sur le lac de Thoune, marquée par des discours et de la musique.

Il est 15h dans le port de Thoune. Le président central Roland Schwager serre la main de chaque invité quittant le bateau après les festivités. Ce geste symbolise à lui seul l'esprit qui prévaut chez les pensionné-e-s. Il fait écho aux propos tenus plus tôt à bord du « MS Oberland » par le président du SEV Giorgio Tuti : «Le président de l'USS Pierre-Yves Maillard m'a fait remarquer que l'on ressent cette amitié et cette collégialité au SEV. On est une grande famille et ça doit continuer comme ça. Nous avons la

chance de pouvoir compter sur les pensionné-e-s. Leur engagement est énorme. Ils ont une capacité à organiser des événements qu'il faut saluer. C'est une fierté! Ils et elles sont membres du SEV une vie entière.»

Les félicitations sont aussi venues d'Andreas Menet (président central ZPV) et Gilbert D'Alessandro (président central VPT) qui ont parlé au nom de l'ensemble des sous-fédérations : «C'est précieux de travailler avec les retraité-e-s qui défendent leurs intérêts avec dynamisme », a souligné Menet. Quant à D'Alessandro, il a mis en évidence ce sourire « que vous avez à vous retrouver ».

Pour l'occasion, la plus grande sous-fédération du SEV avec ces 13000 membres avait mis les petits plats dans les grands pour accueillir ses invité-e-s. Bien sûr, elle n'a pu convier chaque membre à bord, mais elle a envoyé une brochure et un écu en chocolat à chacun-e, a



Le comité d'organisation (manque Egon Minikus malade) composé de Pierre Rouvinez, Otto Huser et Ruedi Flückiger entoure le président central Roland Schwager (2e depuis la droite).

rappelé le président central : «Cette fête, vous qui êtes ou avez été actifs, vous l'avez méritée ! Aujourd'hui, il est important d'avoir une pensée pour ceux qui se sont engagés pour la création de la PV il y a 100 ans. Ils avaient bien compris qu'il fallait s'unir pour défendre ses intérêts. La logique voudrait qu'il n'y ait plus besoin de la PV, ni des syndicats. Mais si ils existent encore, c'est qu'il y a encore beaucoup à faire pour que les travailleurs et les retraité-e-s bénéficient réellement des résultats d'une

économie florissante.» Roland Schwager a enfoncé le clou, évoquant cette nécessité de justice sociale, pas encore réalisée. « C'est même le contraire : l'écart entre riches et pauvres se creuse encore.»

D'autres photos sur notre site :
www.sev-online.ch

gare me faisaient dormir. C'est quand j'ai déménagé dans un lieu plus silencieux qu'ont commencé mes insomnies ! » Eclats de rires et public en poche. Plus sérieusement, il a relevé qu'aucun syndicat n'a trop de retraité-e-s. «Vous êtes la mémoire et l'histoire du syndicat. Elles sont centrales.»

Après un programme réglé comme du papier à musique, le public a pu apprécier la spontanéité d'un des leurs, René Bolzern. Prenant le micro, le retraité schaffousois a envoyé la salle avec sa belle voix de ténor, profitant des notes du groupe Oldies de Fribourg, qui a agrémenté la croisière de sa musique. La fin vous la connaissez déjà.



La croisière a été l'occasion de se retrouver.



René Bolzern a pris le micro spontanément.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S VPT

La VPT sous le signe de la jeunesse



Roland Huber de l'Appenzellerland Bahn

Gilbert D'Alessandro

Quel avenir pour les journées VPT? Quel avenir tout la VPT? Deux questions au coeur de l'assemblée des délégué-e-s du 3 juin.

René Schnegg, président du jour évoque le changement du syndicat. Il estime que nos structures sont là et qu'il faut légèrement les adapter afin que les préoccupations du monde des transports publics soient au centre de notre action. La collaboration entre les membres est essentielle afin de renforcer le mouvement syndical.

De son côté, le président central Gilbert D'Alessandro remercie les anciens du SEV pour les combats menés : «Le SEV ne serait pas ce qu'il est sans eux. Il estime néanmoins que l'avenir, c'est la jeunesse. Qu'ils prennent le flambeau, car l'avenir de notre syndicat passera par la capacité à dessiner un avenir pour les jeunes. Mais il faudra leur donner une place au sein du SEV afin qu'ils trouvent un cadre qui réponde à leurs idéaux.» Il lance un appel à la mobilisation pour la grève des femmes du 14 juin.

La vice-présidente du SEV Barbara Spalinger va dans la même direction et incite les sections à être solidaires et à porter le bracelet et les badges le 14 juin. Elle évoque aussi le durcissement du partenariat social en général et prend l'exemple de la SZU qui peine à mettre en œuvre un système salarial après la réévaluation de certains postes de travail.

La JungfrauBahn aussi a aussi de grandes difficultés à respecter le partenariat social. La vice-présidente explique que le SEV fera le maximum afin que la direction fasse un effort conséquent. Ceci avec l'appui de la section et de son comité.

C'était la dernière intervention de Barbara Spalinger comme responsable des ETC, puisqu'elle reprend les dossiers CFF. Christian Fankhauser qui a été élu le 4 juin à la vice-présidence du SEV reprend les ETC. La VPT la remerciera en temps voulu.

Journées VPT

Une décision doit être prise pour les journées VPT. René Schnegg lance le débat. Comme l'an passé, un petit nombre de membres regrette la réforme car la journée VPT n'aura lieu que tous les deux ans. Mais d'autres voix s'élèvent en disant que la fréquentation est en baisse et que c'est une charge im-

portante de travail pour l'organisation. Que l'on se doit d'essayer autre chose. Que l'aspect syndical doit reprendre ses droits!

L'assemblée accepte à une large majorité la réforme qui prévoit que :

- les journées demeurent décentralisées Romandie-Suisse Orientale-Suisse Centrale-Tessin.
- l'organisation est toujours confiée à une section.
- les journées se tiennent en semaine, entre le lundi et le vendredi.
- les journées sont organisées tous les deux ans (année hors congrès SEV)
- les journées sont uniquement consacrées à une actualité syndicale et nous renouons à inviter des politiciens et des directeurs d'entreprise.

Les intervenants sont :

1. Le président de la section organisatrice
2. Le président central VPT ou un membre de la commission centrale VPT.
3. Des membres du comité directeur SEV, en particulier son président et le responsable des ETC du SEV.

Notons que par cette réforme, l'objectif est d'ouvrir les journées des branches à un plus grand nombre. Une très grande majorité estime que c'est dans les branches que se fait le débat syndical.

La VPT a pour habitude de donner la parole aux sections qui sont en combat avec leur direction. Bruno Gamper du SOB explique toute la difficulté que sa section rencontre avec la direction qui ne veut pas entendre raison sur leurs revendications. Les problèmes principaux sont les salaires. La section attend de la direction et du conseil d'administration un peu de considération. La section appuyée par Felix Birchler continuera la pression et ne se laissera pas faire!

Roland Huber de l'Appenzellerland Bahn explique que la direction et le conseil d'administration ne sont pas sur la même longueur d'ondes sur leurs revendications. Depuis 2012, il n'y a eu aucune augmentation réelle. Pour les membres, il est clair que cela ne peut continuer ainsi.

L'assemblée vote à la majorité son soutien aux résolutions TPG pour un renforcement de l'AVS au détriment du 2e pilier. Ainsi qu'à celle des STI qui demande que le SEV clarifie la situation des FVP.

L'excellent président du jour René Schnegg remercie de la bonne tenue et donne rendez-vous à l'année prochaine.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S LPV

La LPV, bien armée

Stefan Bruderer La 130e assemblée des délégués de la sous-fédération du personnel des locomotives (LPV) s'est déroulée cette année à l'Hôtel Kreuz à Berne. A l'endroit même où l'UDC fête les résultats des votations, nous avons eu des discussions au plus haut niveau sur les défis sociaux.

Après une rétrospective de l'année écoulée présentée par Hanny Weissmüller (représentante des femmes), Sven Zimmermann (Jeunes SEV), Janos Jorosch (migration) et Christoph Erker (recrutement), le vice-président SEV sortant Manuel Avallone a fait ses adieux aux délégués lors d'un bref discours en les remerciant de la bonne collaboration durant les années écoulées.

Le président central Hans-Ruedi Schürch a résumé les défis actuels de la LPV en faisant le constat que plusieurs soi-disant programmes d'amélioration des performances ont entraîné dans diverses entreprises une augmentation de personnel pour la planification et l'administration. D'un point de vue syndical, il s'agit-là bien sûr d'une évolution réjouissante mais qui se fait au détriment du personnel des locs qui peut toujours moins compter sur ses documents de travail et la disponibilité des systèmes et des véhicules. Pour conclure, le président central a appelé le personnel des locs à faire preuve de solidarité avec la grève des femmes et s'est réjoui d'un signal fort le 14 juin pour plus de respect, plus d'argent et plus de temps pour les femmes.

A la surprise générale, Hans-Ruedi Schürch, qui se retirera de la présidence en 2020, a présenté une première candidate à sa succession. Il s'agit de Hanny Weissmüller, représentante actuelle des femmes au comité central, qui s'est mise à disposition pour endosser ce mandat. La LPV aura donc peut-être bientôt sa première présidente.

Après l'exposé de la conseillère nationale

et secrétaire syndicale SEV Edith Graf-Litscher, qui préside dorénavant aussi la Commission des transports du Conseil national, la discussion sur l'avenir a été intense. Alors que la politique continue à promouvoir le développement de l'infrastructure ferroviaire, ce sont surtout les entreprises de transport ferroviaire qui appuient sur l'accélérateur en matière de numérisation. Le personnel des locs se demande si le capital dépensé est équilibré par rapport à son utilité pour la société.

Lors des discussions concernant les nouvelles propositions et celles en suspens, il a longuement été question de la stratégie des CFF concernant le trafic voyageurs régional. Les délégués constatent toujours plus de problèmes dans le recrutement du personnel et la formation dans les filiales et souhaitent ardemment un regroupement du personnel des locs dans une seule société. Ils ont en outre décidé d'étendre le fonds de solidarité aux membres avec une adaptation à la nouvelle CCT CFF qui prévoit dorénavant un paiement des indemnités en cas de maladie de longue durée.

La LPV est bien armée pour relever les futurs défis et se montre combative en vue des mesures de démantèlement prévues et des nouvelles stratégies de numérisation.



Manuel Avallone (à dr.), Hanny Weissmüller-future présidente?- et Steve Langmeier.



Gewerkschaft des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel des transports
Sindacato del personale del trasporto

Avec ses quelque 40 000 membres, le Syndicat du personnel des transports SEV est le plus grand syndicat dans le domaine des transports publics.

Nous cherchons selon entente un/e

Secrétaire syndical/e à 80% pour notre secrétariat régional de Genève

En tant que nouvelle collaboratrice / nouveau collaborateur, vous traitez les dossiers syndicaux et relatifs aux conventions collectives de travail dans le domaine des entreprises de transports publics. Vous préparez les négociations, vous dirigez les délégations de négociation, vous accompagnez les cas particuliers lors de conflits professionnels et soutenez nos militants des sections dans leurs activités. Vous menez des contacts de manière autonome avec les employeurs et les autorités publiques et politiques cantonales.

Après votre formation, vous avez acquis une expérience professionnelle de plusieurs années dans une entreprise de transports publics ou dans une organisation sans but lucratif. Vous savez négocier, êtes capable d'imposer votre point de vue et disposez d'une aptitude à la communication. Vous êtes en mesure d'organiser vous-même votre travail, êtes apte à travailler en team, avez une bonne résistance au stress et arrivez à garder votre sangfroid dans toutes les situations. Des notions de droit du travail et des assurances sociales seraient un atout. Des connaissances en matière de politique des transports et de politique syndicale sont requises. Une expérience dans la gestion de projets et la direction de négociations est vivement souhaitée.

Vous êtes prêt/e à vous investir pour défendre les intérêts de nos membres. De langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand, vous vous exprimez par écrit dans un style sûr et n'avez aucune crainte à vous produire en public.

Nous vous offrons une activité variée dans un environnement professionnel stimulant avec un climat de travail agréable et des conditions d'engagement modernes.

Ce poste vous intéresse ? Adressez votre dossier de postulation complet par e-mail (documents en format PDF) à Madame Angela Meili (angela.meili@sev-online.ch), cheffe du personnel, jusqu'au 15 juillet 2019.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Monsieur Christian Fankhauser, secrétaire syndical, tél. 021 321 42 52 ou Madame Barbara Spalinger, vice-présidente SEV, tél. 031 357 57 57.

Vous trouvez des informations sur le SEV en consultant notre site internet: www.sev-online.ch

SOUS-FÉDÉRATION PV

AD anniversaire

Otto Huser, secrétaire central PV-SEV

L'assemblée des délégué-e-s PV-SEV s'est réunie pour la 100e fois le 3 juin à la Curling-Halle de Berne.

C'est déjà la troisième fois que le président central Roland Schwager dirigeait notre Assemblée des délégués dont c'était aussi la 100ème édition.

Il a adressé des souhaits de bienvenue aux membres de la CG PV, à Frédy Imhof notre traducteur ainsi qu'aux collègues qui participaient pour la première fois à l'AD.

Le président de la CG PV Eugen Bammert a fait l'éloge du bon travail de la Commission centrale et en particulier de celui de notre caissier central Egon Minikus et d'Otto Huser, secrétaire central, qui rédige des procès-verbaux de grande facture.

Le rapport annuel détaillé de notre président Roland Schwager a été remarqué et a trouvé une large approbation. Les activités syndicales de la PV et du Comité SEV y sont largement relatées. Adoption par acclamations.

Moins que prévu au budget

Les affaires financières étaient aussi à l'ordre du jour. Elles n'ont

appelé que quelques questions de compréhension auxquelles le caissier a répondu sans détour. Si on exclut la baisse de valorisation de nos actifs qui se monte à CHF 10'016.79, il reste un déficit de seulement CHF 2'515.62, inférieur au budget. Le capital propre se montait au 31.12.2018 à CHF 310'459.62.

Marc Derungs, section Thurgau, a été élu membre suppléant à la CG. René Läubli, section GL-RW, a été désigné comme candidat à la CG SEV pour être élu par le Congrès. Jean-Louis Scherz, section Fribourg, est le nouveau représentant à la FARES.

Discussions émotionnelles

L'AD avait à traiter quatre propositions de la PV Jura, une de la PV Vaud et une de la PV Basel. Une seule des propositions de la première section a trouvé grâce aux yeux des délégués. Celle de la PV Vaud demandant l'augmentation de la contribution d'encadrement du SEV a été largement acceptée, comme aussi celle de la PV Basel pour un plan comptable rénové, après toutefois quelques discussions.

Efficacité des structures

L'efficacité des structures de la sous-fédération et la révision de son règlement de gestion étaient aussi à

l'ordre du jour.

Le président SEV Giorgio Tuti nous a rejoints peu avant midi. C'est avec son talent habituel qu'il nous a mis dans l'ambiance de la Fête du centenaire SEV du soir même. Il nous a aussi mis l'eau à la bouche pour le Congrès en nous annonçant la visite de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, cheffe du DETEC.

Thèmes du Congrès

Au Congrès, nous serons spécialement attentifs aux propositions des sections PV de Winterthur-Schaffhausen et de la PV Zurich. Notre président a aussi consacré son exposé syndical à divers thèmes comme l'AVS, la Caisse de pensions CFF, les FVP, la sécurité sociale et la numérisation.

Retrait d'Otto Huser

Notre secrétaire central Otto Huser a annoncé qu'il se retirera au 31.12.2019 après 8 ans dans sa fonction. Il souhaite faire place à des forces plus jeunes.

Roland Schwager a conclu la séance en remerciant les participant-e-s pour leur collaboration active ainsi que le traducteur pour son travail impeccable. Egon Minikus mérite des remerciements particuliers pour l'organisation de l'AD.



Otto Huser (à gauche), 8 ans comme secrétaire central PV-SEV et Alfred Imhof, traducteur de longue date. Tous deux se retireront au 31.12.2019.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S AS

Finances solides et forte présence

Werner Amrein

Rolf Feier, président de l'assemblée des délégués (AD), et Patrick Bellon, vice-président, ont accueilli plus de 50 personnes. Les 42 délégué-e-s ont approuvé les comptes et le rapport annuels. Ils ont également élu une nouvelle caissière centrale et discuté avec enthousiasme des requêtes du congrès.

Premier objet à traiter par les délégué-e-s: l'approbation des comptes annuels établis par notre caissier central Alois Bucher. Comme toujours, le bilan annuel a été présenté de manière irréprochable et exemplaire. Il n'a soulevé aucune objection et a même suscité des louanges bien méritées. Grâce à une gestion disciplinée des dépenses, notre caissier central est en effet parvenu à éviter le déficit prévu dans le budget et à dégager un solide bénéfice. La sous-fédération Administration et Services (AS) est heureuse de pouvoir s'appuyer sur des finances saines et, de

surcroît, de savoir que l'argent est placé de manière judicieuse et durable. AS a délibérément placé sa fortune de sorte que l'argent soit également confié, entre autres, aux coopératives d'habitation et de construction des cheminots. Les comptes annuels ont donc été approuvés à l'unanimité et, par une longue salve d'applaudissements, les délégué-e-s ont vivement remercié Alois Bucher pour son excellent travail.

Une année chargée

Deuxième point à l'ordre du jour: le rapport annuel de notre président central (PC) Peter Käppler. Enrichi de nombreuses photos, ce rapport annuel agréable à lire a montré l'immense travail accompli l'année passée par le comité central (CC), toutes les sections et, en définitive, tous les membres actifs d'AS. Grâce à un engagement de chaque instant, il a été possible de négocier avec les CFF une CCT favorable et de repousser un nouvel assaut des CFF visant à péjorer les conditions de travail et la sécurité sociale.

Le seul bémol est l'obligation faite désormais au personnel de participer aux frais d'une assurance perte de gain en cas de maladie. Au lieu de grever le personnel d'une cotisation supplémentaire qui vient s'ajouter à des coûts de la santé en hausse constante, il aurait été bien plus durable d'investir en faveur de places de travail qui préservent la santé et mettent le personnel à l'abri du stress et du burnout, deux fléaux qui ont une incidence préjudiciable sur la santé. L'AD remercie le CC pour son immense travail et son engagement, et approuve avec reconnaissance le rapport annuel.

Viviane Mumenthaler reprend les finances

Alois Bucher étant arrivé à l'âge de la retraite, il abandonne sa fonction de caissier central à la fin de l'année. Le bureau d'AS a trouvé la perle rare en la personne de Viviane Mumenthaler, dont les compétences et l'engagement feront merveille. Viviane Mumenthaler s'est montrée très active au sein du comité AS Mitte et de l'AS Jeunesse. Elle a brillamment été élue à cette nouvelle fonction qui implique de lourdes responsabilités. Alois Bucher s'assurera que le transfert se passe au mieux et se tiendra à la disposition jusqu'au printemps 2020. Alois Bucher a été chaleureusement remercié. Il a l'immense mérite d'avoir contribué à la bonne marche d'abord de la SBV puis d'AS.

Des remerciements pour son engagement ont également été adressés à Jean-Pierre Isabella, vice-président partant de l'AD et membre suppléant de la commission de gestion (CG). L'assemblée des délégué-e-s lui souhaite le meilleur pour son avenir. De nouveaux délégués ont été nommés pour la conférence CCT. De leur côté, Denise Engel, Marco Huber et Eugenio Tura ont été nommés au sein de la commission CCT. Quant à Christian Schmidt, il a été élu membre suppléant à la CG d'AS. Pour terminer, Diana Oertig a été choisie, à l'occasion du congrès, pour succéder à Rolf Feier dans la commission de gestion du SEV, et Rolf Brehm s'est spontanément proposé comme nouveau membre suppléant dans cette commission de gestion du SEV, en quoi l'AS affiche clairement son ambition de jouer un rôle prépondérant au sein du SEV.

Après un bref rapport de situation des présidents de sections et des responsables de branches, l'AD s'est consacrée à la préparation du congrès. Dans un premier temps, les deux requêtes du congrès «Négociation d'une CCT de branche Traffic longue distance sur voie normale» et «Application du SEV pour appareils iOS et android» ont nourri les débats. Nous n'avons pas besoin d'une CCT de branche pour le trafic longue distance par voie normale! Les délégué-e-s estiment en effet que la négociation d'une telle CCT de branche est tout sauf opportune, que cette démarche ne mène pas au but recherché et que, par exemple, il n'est pas intelligent de négocier

une CCT spéciale pour le personnel des locs. Alex Niedermann explique qu'il redoute beaucoup un fractionnement des catégories du personnel qui conduirait inévitablement à ce que certaines d'entre elles puissent être montées contre les autres. Barbara Spalinger, vice-présidente du SEV, ne croit pas que le SEV négocie avec les CFF une CCT de branche moins bonne que la CCT «normale». Elle ne croit pas non plus que les CFF souhaitent se séparer des catégories professionnelles. Barbara Spalinger estime qu'il est beaucoup plus important d'avoir un contrat de branche dans le trafic des marchandises. Pour elle, une CCT de branche pour le trafic longue distance par voie normale n'a vraiment rien d'urgent. De son côté, Andrea Pace a de la peine à comprendre qu'au SEV on puisse soutenir des CCT de branche, alors que ce même SEV fustige la libéralisation et le néolibéralisme. Et Clemens Cola de conclure en rappelant la concurrence néfaste entre la LPV et le VSLF.

Comme cette revendication du congrès a fait l'objet de sérieuses controverses à l'interne au sein de l'AS, Peter Käppler propose que ce soient les délégués de l'AS qui la contestent et interviennent au congrès de manière appropriée. Il propose qu'une demande soit faite pour que la requête du congrès ne soit prise en considération que pour examen. A une claire majorité, l'assemblée des délégués se prononce en faveur de cette variante. Bruno Käppler est chargé de prendre la parole dans ce sens au congrès et de faire cette demande au nom de la sous-fédération AS. Quant à l'application du SEV pour appareils iOS et android, il convient d'abord d'examiner attentivement sa pertinence. Déposée par la Jeunesse AS, cette revendication au congrès a été fortement contestée à l'interne, au sein même d'AS. En tant que déléguée de la Jeunesse SEV, Viviane Mumenthaler craint que cette application soit peu utilisée et qu'ainsi la dépense consentie soit disproportionnée. Joël Jufer, de la Jeunesse AS, abonde dans le même sens: selon lui, une telle application peut s'avérer très onéreuse et propose que cette requête du congrès ne soit également prise en considération que pour examen. S'appuyant sur sa propre expérience professionnelle, il connaît des solutions moins coûteuses. Joël Jufer reçoit le soutien de Reto Brehm, qui défend l'idée qu'on intéressera beaucoup mieux la Jeunesse SEV via un site Internet. Barbara Spalinger ajoute que les experts consultés affirment tous qu'une application coûterait très cher, car les applications doivent constamment être tenues à jour.

Dans son allocution de clôture, le président central Peter Käppler a exhorté les membres de la sous-fédération AS à assister au congrès de manière structurée et à remplir les travées de la salle de leur présence massive. Il a souhaité à tous les délégués et invités un joyeux et inoubliable 100e anniversaire du SEV.



Le caissier central Alois Bucher et celle qui lui succède Viviane Mumenthaler.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S RPV

Les élections comme plat de résistance

Le service de presse RPV Le président central (PC) Hanspeter Eggenberger a souhaité la bienvenue aux délégués et aux invités pour la 122e AD et a mentionné qu'il allait parler des dossiers en lien avec les CFF, le SEV et les CoPe.

Les discussions de l'AD allaient surtout concerner le congrès SEV et des élections internes au sein de la RPV. Trois personnes étaient intéressées par le poste de membre remplaçant au comité SEV. Daniel Purtschert l'a emporté. Il a d'ailleurs également été nommé à la CG de la SF, avec Roger Amsler. Simon Müller a été nommé comme délégué à la conférence CCT pour CFF Cargo et Leis Antonio à la migration. Des félicitations ont été adressées à tous deux par la CoCentr pour leur élection. S'il y a eu des élections, cela implique des démissions, que ce soit à l'échéance du mandat ou pour des raisons professionnelles. Le PC a remis un cadeau à Werner Graf, dé-

missionnaire à la CG SEV, et Markus Schmid, qui quitte la CG de la sous-fédération, ainsi qu'à Richard Schlegel, responsable du site internet de la RPV (nouvellement à la CG SEV). La CoCentr leur a souhaité tout de bon et les a remerciés pour leur engagement tout au long de ces années.

Une proposition de la section Winterthur-Schaffhausen a été acceptée. Elle demandait que 10 minutes puissent être inscrites dans le décompte de temps pour pouvoir mettre à jour les données numériques, ceci étant obligatoire.

Une demande a été formulée par des délégués pour que les nouveaux membres aient une rubrique sur la page internet où ils pourraient spécifier à quelle sous-fédération ils souhaitent adhérer.

Les comptes 2018, le budget 2020 et le rapport annuel ont été acceptés.

Chez Cargo, une enquête a été menée sur l'aptitude numérique des

collaborateurs RCP et le résultat donne une image décevante. On le savait depuis longtemps, mais ne le prenait pas au sérieux: l'enquête a prouvé que plus de la moitié d'entre eux ne savent pas comment fonctionnent tous les programmes. Il est insensé que le personnel de bureau dans les services centraux bénéficie d'une instruction pendant des heures, alors que les utilisateurs de la base n'ont pas de formation appropriée. La même chose se passe dans d'autres divisions. On a donné à tous une tablette et/ou un iPad avec de nombreux programmes et on attend tout simplement que chacun et chacune sache en faire usage. Il y a là beaucoup à faire.

Avec les CFF, il y a de quoi froncer les sourcils. D'un côté ils voulaient retirer une indemnité de Fr. 1.45 à ceux qui ont de bas salaires, d'un autre ils font un bénéfice de plus de 500 millions et affirment que le personnel ne veut pas d'argent (il est intéressant de constater que la direction du groupe sait mieux que nous ce que nous voulons!). Selon Jordi, il est important de ne pas juste faire un feu de paille pour le personnel en distribuant tout simplement de l'argent. Il prétend que cela a un effet à court terme et qu'on ne peut pas parler de valorisation. C'est pourquoi, la direction du groupe a mis sur pied quatre mesures en faveur du personnel: un versement dans le fonds de numérisation, un versement de

5,5 millions à la fondation paritaire Valida, 5 millions de francs au fonds national pour l'amiante comme participation aux bénéfices - ce qui est vraiment cynique, étant donné que ce sont uniquement les victimes de l'amiante et leurs proches qui profitent de ce fonds - et 116,5 millions comme garantie des CFF pour la Caisse de pensions - présentée également comme participation aux bénéfices, ce qui est vraiment absurde. Ces quatre soi-disant mesures sont en fait de la poudre aux yeux pour faire croire au personnel qu'il a déjà reçu sa part. Avec ces dispositions, on ne peut pas parler de participation aux bénéfices pour le personnel. Le SEV veut qu'au final les

employés aient davantage d'argent dans leur bourse! Et ce n'est pas du ressort du chef du personnel de décider comment les collaborateurs doivent utiliser leur part.

Un appel aux candidats a été lancé pour les élections générales à la CoPe. Le président central invite tous les intéressés à s'annoncer auprès des responsables dans les divisions, auprès de Philipp Hadorn pour Cargo, de Jürg Hurni pour le trafic voyageurs et d'Urs Huber pour Infra-structure.

La CoCentr remercie les traducteurs Philip Schenker et Pietro Giannoli. La tâche n'a pas été toujours facile, mais ils s'en sont brillamment sortis.



Hanspeter Eggenberger (à droite) remercie Werner Graf pour le travail fourni dans la Commission de gestion du SEV.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S TS

«CFF Cargo – une histoire sans fin»

Service de presse TS Lors de l'assemblée des délégués le 3 juin 2019 à Stettlen près de Berne, Philipp Hadorn, secrétaire syndical responsable de CFF Cargo, a évoqué les zones problématiques dans le trafic marchandises. Le transport de marchandises par rail montre une nette tendance à la hausse avec un taux de 30%.

Les conditions n'étant pas égales par la route ou par le rail, le transport par rail est fortement mis sous pression au niveau des coûts. C'est pourquoi Cargo étudie la rentabilité de chaque point de desserte. Le but est de fermer ceux qui ne sont pas rentables afin de réduire les frais d'exploitation.

A plusieurs reprises déjà, il s'est avéré toutefois que de telles mesures de démantèlement, visant à produire à moindres coûts, étaient inefficaces. Parmi les exemples négatifs, citons les projets suivants: trafic par wagons complets (WLV), diminution des coûts structurels (Struko), tâches effectuées par un opérateur unique, Caros, programme Performance et concentration du réseau 1 & 2. Le démantèlement du personnel a débuté en 2004, l'effectif se montant alors à 5000 collaborateurs. Jusqu'à nos jours, en 2018, le nombre d'employés a chuté à 2115. D'autres fermetures de points de desserte entraîneront de nouvelles baisses, pour arriver finalement à un effectif de 1400 en 2023.

Au Parlement également, on s'efforce de

modifier les conditions-cadre afin de renforcer la position de Cargo. Le Parlement a apporté des changements à la Loi sur le transport des marchandises. Un point important concerne les sillons réservés au transport de marchandises, qui ont dorénavant la priorité sur le trafic voyageurs. En cas de non respect, Cargo sera indemnisé pour les retards encourus. Philipp a également cité d'autres modèles d'affaires qui prêtent à discussion, soit la question de fonctionner comme filiale autonome du groupe avec sa «propre présidence du CA» ou l'affaire des participations minoritaires. Des discussions animées ont suivi cet exposé. Le SEV garde évidemment l'oeil ouvert et nous tiendra informés sur la suite de la procédure.

Comptes 2018

La médiocrité de l'année boursière ne nous a pas épargnés. Malgré tout, les comptes 2018 et le budget 2019 ont été acceptés à l'unanimité. Quant à la cotisation de membre, elle reste inchangée. Le caissier Kurt Wyss a été remercié pour son excellent travail. Tous les candidats en lice pour les divers postes, soit: au comité central, comme délégués à la CCT ou membres des commissions ont été nommés à l'unanimité. Nous souhaitons beaucoup de plaisir et d'engagement aux nouveaux élus.

Claude Meier a eu l'honneur de prendre congé de deux présidents de section démissionnaires, soit Beat Jurt (TS-Mittelland) et Markus Schnüriger (TS-Ostschweiz). Durant des décennies, Beat Jurt a été un militant très engagé et a occupé diverses fonctions au sein de la sous-fédération. De sincères remerciements lui sont adressés et des bons voeux pour une retraite bien méritée. Ayant repris un poste auprès de l'entreprise de bus VZO, Markus Schnüriger ne pouvait pas poursuivre son mandat en tant que président. Il a également reçu des remerciements pour son engagement et des voeux de bonne continuation dans sa nouvelle activité.



Le secrétaire syndical Philipp Hadorn évoque les problèmes chez CFF Cargo.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S TRAVAUX

«2018 année fructueuse»

Philippe Schibli Markus Kaufmann, président central, a ouvert la 20e assemblée des délégués qui s'est déroulée à Berne devant 42 membres. Parmi ceux-ci, 29 avaient le droit de vote. Le procès-verbal de la dernière AD a été accepté à l'unanimité, avec remerciements au secrétaire.

Le président s'est exprimé sur la situation chez Bau et les prochaines élections au sein de la sous-fédération et des commissions. Il mentionné qu'en principe il fallait s'y prendre bien à l'avance pour la relève. Il a ensuite présenté son rapport annuel qui a été accepté à l'unanimité par les délégués.

Sur proposition de la CG, l'assemblée a accepté les comptes, avec remerciements au caissier Hugo Ruoss. Les délégués à la conférence CCT ont également été élus à l'unanimité selon la liste. Les membres de la commission CCT seront nommés lors de la conférence CCT.

Markus s'est particulièrement réjoui du résultat atteint avec la CCT CFF et CFF Cargo. Il a relevé que le nombre de nouveaux affiliés atteste le succès de l'an 2018. Mais il ne faut pas oublier que cela ne s'est pas fait tout seul. C'est pourquoi le président a remercié tous les membres pour leur efficacité en matière de recrutement. Diverses propositions ont été élaborées sur comment garder les pensionnés au SEV, comme par exemple en leur proposant la gratuité de la cotisation pendant une année. Une idée serait également de mettre un point intitulé «Pensionnés» à l'ordre du jour des assemblées de sec-

tion.

Manuel Avallone, vice-président démissionnaire, et Urs Huber, secrétaire syndical SEV, ont pris part à l'AD. Manuel Avallone a parlé principalement des festivités pour 2019, l'année du centenaire SEV, alors qu'Urs Huber a surtout évoqué le projet «NORS» et la suppression de postes chez Télécom. Urs a également expliqué les divers changements pour la nouvelle CCT qui est entrée en vigueur le 1er mai 2019, citant par exemple la réglementation pour les repas pris à l'extérieur.

Hubert Koller s'est exprimé sur les dossiers en relation avec la commission du personnel. Il a rappelé que les élections chez Infra ont été ajournées au milieu de l'année 2020. Il a également évoqué le problème des places de parc pour les services spécialisés dans les gares et la question de l'utilisation des toilettes.

Les honneurs ont fait l'objet de discussions controversées. Soumise au vote, la proposition a toutefois été acceptée avec 17 Oui et 8 Non. Quant à la proposition concernant une dispense du service de piquet après 60 ans, elle a été acceptée à l'unanimité.

Markus Kaufmann a fait circuler la pétition des conducteurs de véhicules sur rail TFF afin de récolter encore davantage de signatures. Pour conclure, Markus a encore encouragé chacun et chacune à participer à la grève des femmes le 14 juin.

La prochaine assemblée des délégués se déroulera le 26 mai 2020.



03.06. Bern	Kursaal
04.06. Bern	Kursaal
05.06. Bern	Wankdorf
07.06. Solothurn	Werkstätte RBS
12.06. Spiez	Bahndienstgebäude
13.06. Thun	Aarefeldpl.
14.06. Bern	Wylerpark
20.06. Genève	Dépôt TPG de la Jonction
26.06. Lausanne	Place de l'Europe
27.06. St.-Maurice	Place de la Gare
02.07. Buchs	Busbahnhof
05.07. Altstätten	Depot Rheintal Bus
08.07. Dietikon	RBL
09.07. Dietikon	RBL
12.07. Winterthur	Rundstr. 5
15.07. Winterthur	Lindstrasse 35
16.07. Winterthur	Lindstrasse 35
08.08. Zürich	HB Halle
09.08. Zürich	HB Halle
10.08. Zürich	HB Halle
16.08. Luzern	HB Torbogen
17.08. Luzern	HB Torbogen
19.08. Hägendorf	
20.08. Bremgarten	Zürcherstr. 10
21.08. Olten	IW Olten
22.08. Olten	BZ Olten
23.08. Basel	SBB
24.08. Muttenz	RB
26.08. Lugano	Deposito TPL
27.08. Lugano	Cornaredo
28.08. Mendrisio	Mercato Coperto
07.09. Rüti ZH	VZO
10.09. Bern	Wylerpark
12.09. Bern	Bahnhofpl.
13.09. Brig	Bahnhofpl.
21.09. Biel / Bienne	
30.09. Yverdon-les-B.	Werkstätte
02.10. La Chaux de Fonds	
03.10. Aarau	Bahnhofplatz
07.10. Delémont	
09.10. Fribourg / Freiburg	
16.10. Zug	
17.10. Schwyz	
18.10. Romanshorn	
25.10. Landquart	RhB Werkstätte
26.10. Chur	
28.10. Rapperswil	
29.10. Wil	Depot FWB
30.10. St. Gallen	Dienstgebäude
31.10. St. Gallen	Dienstgebäude
11.11. Biasca	Deposito AB
12.11. Biasca	Deposito AB
13.11. Pollegio	
14.11. Locarno	
21.11. Erstfeld	
30.11. Bern	Bierhübeli

Monte à bord du Bus!



SEV on Tour

(Re)-découvrez le SEV grâce au Bus exposition qui va sillonner le pays du 3 juin au 30 novembre pour les 100 ans du syndicat. Que tu sois membre ou pas, tu ne seras pas déçu-e !

Voici les dates et les lieux déjà connus.

La liste complète et actualisée avec les horaires est à découvrir sur sev-online.ch/bustour

Toutes les informations, des images et l'entier du programme de l'année sur le site internet spécial: 100.sev-online.ch

As-tu déjà ton billet?



Rejoins-nous!

Adhésion gratuite pour les femmes en 2019 et 3 mois d'adhésion offertes pour les hommes: www.sev-online.ch/adhesion (les détails de l'offre y sont précisés)

SEV-TPG

Sortie des jubilaires et nouveaux retraité-e-s

Marie-Claire Cotillon Après trois jours de pluies diluviennes qui se sont abattues sur notre belle Cité de Calvin, 34 participant-e-s ainsi que deux représentants de la section des actif-ve-s, Massimo Pin et Giuseppe Pino, s'étaient donné rendez-vous en début de matinée à la Place De-Neuve, en espérant une journée plus clémente. Leur vœu a été exaucé !!! Sylvain, sympathique chauffeur qui nous accompagne maintenant depuis quelques années déjà avec son magnifique car de la maison Royal Tour, nous attendait pour nous em-

mener dans le Gros-de-Vaud, à Echallens plus précisément, pour une visite de la Maison du Blé et du Pain. Lors de celle-ci, les collègues ont pu suivre au fil des saisons le cycle de croissance du blé, des semences à la récolte, jusqu'à la confection du pain.

A midi, nous partons à Vuarrens où nous sommes attendus à l'auberge pour déguster un bon repas, dans la joie, la bonne humeur et les rires, heureux de se retrouver autour d'un délicieux verre de Vaudois.

Comme à l'accoutumée, Marc-Henri Brélaz ne déroge pas à la partie officielle. Il procède à la remise des diplômes célébrant les 50 ans d'adhésion au SEV de Daniel Hauenstein, Gaston Ruffieux et Antonio Squillaci, les 60 ans de Richard Schwegler et 65 ans pour Francis Cuennet. Félicitations à tous ces fidèles membres SEV. Il cite également les collègues comptabilisant 25, 30, 35, 40, 45 et 55 ans d'affiliation. Il profite de ce moment solennel pour remercier vivement Gaston Ruffieux qui a œuvré pendant de nombreuses années à ses côtés comme trésorier de la section des retraité-e-s et lui souhaite une deuxième retraite bien méritée.

Mille mercis à Marc-Henri Brélaz qui, année après année, conserve sa motivation et sa bonne humeur pour l'organisation de cette sympathique et très enrichissante balade et merci à tout-e-s les participant-e-s.

Neuchâtel.

Mathey Marie-Louise; 1918; veuve de Claude, Lausanne, PV Vaud.

Perriraz Marie-Claire; 1943; veuve de Reynold, Grandson, PV Vaud.

Rappaz Martial; 1931; chef de station, Monthey, PV Valais.

Taverney Robert; 1952; chauffeur, St-Légier-La Chiésaz, VPT VMCV.

Terreaux Agathe; 1947; veuve de Gaston, Villaz-St-Pierre, PV Fribourg.

Tomaschett Marcel; 1942; monteur spécialiste, Châtelaine, PV Genève.

Vuillaume Norbert; 1929; chef de train, Porrentruy, PV Jura.

Bossy Gilbert; 1945; Petit-Lancy, VPT TPG Retraité(e)s.

Brocard Erwin; 1929; fonctionnaire technique, Lausanne, PV Vaud.

Esseiva Louise; 1925; veuve de Peter, Fribourg, PV Fribourg.

Jeanneret Daisy; 1919; veuve de de Edouard, La Chaux-de-Fonds, PV

Sections

22.8
PV Biel/Bienne

PV Biel/Bienne Course de la section à Einsiedeln **Voyage complet**

Le jeudi 22 août 2019, la course de la

section est organisée pour Einsiedeln en train. La capacité disponible dans le train sur le tronçon du retour entre Lucerne et Berne via Langnau étant limitée, le nombre de participants doit être restreint. Dès maintenant, aucune nouvelle inscription peut être acceptée. Nous regrettons cette mesure et espérons sur une bonne compréhension de votre part. *Le comité*

Agenda 9/19

IMPRESSUM

SEV – le journal du Syndicat du personnel des transports paraît toutes les deux semaines.

ISSN 2624-7828

Tirage: 10 211 ex. (total 40 995 ex.), certifié REMP au 20. 10. 2017

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Vivian Bologna (rédacteur en chef), Chantal Fischer, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pascal Fiscalini, Elisa Lanthaler, Anita Merz, Patrizia Pellandini Minotti, Yves Sancey, Tiemo Wydler

Adresse de la rédaction: Journal SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; journal@sev-online.ch; 031 357 57 57

Abonnements et changements d'adresse:

info@sev-online.ch, 031 357 57 57.

Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.-

Announces: Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrütli 44, 8712 Stäfa; téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00; SEVzeitung@fachmedien.ch, www.fachmedien.ch

Pré-press: AZ Verlagsservice AG, Aarau; www.chmedia.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Neumattstrasse 1, 5001 Aarau, www.mittellandzeitungsdruck.ch

Le prochain journal paraîtra le 11 juillet. Le délai pour les annonces est fixé au lundi 1er juillet à midi, celui de l'agenda au jeudi 4 juillet à 10h.

ATTENTION Le journal suivant paraîtra le 29 août.

VANDANA SHIVA

Revenir à la Terre Mère



Michele Novaga
novaga@libero.it

Interview de la scientifique et activiste indienne qui, de passage à Milan à l'occasion d'une conférence à la Fabrique de la vapeur organisée par la Librairie des femmes, a parlé de ce qui peut se faire pour produire à nouveau de la nourriture de qualité, en vainquant la pauvreté, et en éloignant le spectre du changement climatique.

Le système de production mondial est dans les mains des multinationales. Peut-on produire de la nourriture vraie, sans OGM, sans pesticides, sans produits chimiques ?

Vandana Shiva: Il existe deux systèmes agricoles : un véritable système dans lequel on prend soin de la terre comme le font les petits producteurs. Et puis il y a un système industriel qui n'est pas l'ami de la terre. Au contraire, il utilise souvent de la violence à son égard, détruisant ainsi de nombreuses espèces animales et exploitant les ressources naturelles

jusqu'à provoquer le changement climatique. Tout est réalisé avec ce type de production industrielle : nous devons aller au-delà de ce système et nous orienter vers un mode de production sans énergies fossiles et sans les poisons produits par la biochimie. Un système qui ne soit pas basé sur le commerce globalisé générant une nourriture industrielle, sans valeur nutritive, saturée de chimie, source de maladies. Nous avons besoin d'un système qui soit basé sur de la nourriture authentique, dont nous connaissons toutes les étapes de production. Et qui nous nourrit sainement.

L'agriculture biologique est-elle la solution ?

Le futur réside dans la façon de travailler selon les lois de la terre et cela veut dire essentiellement agriculture écologique et biologique. Savez-vous, la nature est diversifiée et ne produit jamais deux vies identiques, deux espèces identiques. La diversité c'est la nature de la nature. Et la nature ne produit pas de déchets mais elle recycle chaque chose à travers un processus d'économie circulaire. Quel

que soit le système de production agricole qui n'obéit pas à ce principe donnera une nourriture toxique.

La pollution, le réchauffement global et le changement climatique ont-ils quelque chose à voir avec la production agricole ?

Le changement climatique est le résultat de ce cycle naturel interrompu et maintenant il faut le reconstruire. L'agriculture écologique peut être la solution, mais nous avons besoin de davantage de volonté, de plus de cœurs, de plus de mains qui travaillent la terre. Ce n'est qu'alors que nous pourrions éliminer tous les types de pollution. Aujourd'hui, le 80% de la pollution est causée par les emballages : nous utilisons continuellement de l'aluminium, du plastique uniquement pour emballer de la nourriture médiocre. Nous sommes en train de transformer nos corps en décharges industrielles humaines, alors que nous avons la possibilité de vivre en symbiose avec la nature et nourrir nos corps avec des aliments sains.

Tout cela génère aussi des migra-

tions à cause du climat dans les pays en voie de développement...

La destruction de la terre et la crise des réfugiés sont deux phénomènes interconnectés. Par exemple, en Syrie, l'utilisation des substances chimiques dans l'agriculture a engendré une grosse crise dans la production agricole. Cela a entraîné une émigration massive. Deux années plus tard, les seigneurs de la guerre ont compris qu'il s'agissait d'une excellente opportunité. Et cette guerre et cette crise des réfugiés continuent aujourd'hui encore. Et la même chose s'est produite au lac Tchad : ses eaux ont été utilisées pour l'agriculture industrielle et le 80% de son bassin a disparu. Neuf millions de personnes, dont les vies dépendent de ce lac, aujourd'hui se font la guerre entre elles. Des conflits souvent décrits comme religieux ou interethniques mais qui en fait découlent de l'utilisation des ressources.

Quel rôle ont les femmes pour combattre ce système ?

L'éco-féminisme est une idée qui a grandi avec toutes les femmes avec lesquelles j'ai travaillé au cours de ma

vie. Dans chaque situation où il y a eu l'émergence d'un problème climatique il y a toujours eu une femme qui s'est mise en mouvement. Malheureusement, dans notre monde, cette idée patriarcale que la femme est le sexe faible persiste toujours : le prétendu « deuxième sexe » est une sorte d'arlésienne. Mais désormais il est temps de reconnaître que les femmes et la nature sont les vraies fondatrices de la créativité, de la productivité et du soutien à la vie surtout dans les périodes où, comme la nôtre, le futur est menacé.

Quelle est l'importance des nouvelles générations et comment peut-on davantage les impliquer ?

Je crois que les nouvelles générations se sentent déjà concernées. Et je le constate personnellement dans mon université en Inde : les jeunes viennent suivre les cours parce qu'ils considèrent l'agriculture, celle écologique, comme le moyen le plus efficace pour cultiver la terre. Les jeunes veulent apprendre comment cultiver la terre et comment produire la nourriture de manière naturelle. Et moi je pense que c'est précisément à partir des jeunes, et maintenant, qu'un changement important peut prendre forme, une sorte de nouvelle révolution.

Quelle est la responsabilité de la politique dans tout ça ?

La politique doit retourner à ses propres responsabilités. Elle doit protéger la nature et se soucier du bien-être des personnes en collaborant avec elles et en agissant pour elles et dans leur intérêt.

Interview exclusive publiée grâce à l'accord de acpnet.org



GÉNÉRATIONS

Marta Panzeri

14.06.2019. Lors de la Grève féministe à Mendrisio: des femmes, des jeunes, de moins jeunes, de très jeunes unies sous un ciel bleu intense. Un sifflet à la bouche contre toute forme de discrimination. Des jeunes, des très jeunes,

de moins jeunes. Des femmes, fières. Des mamans avec leurs enfants, des grands-mères avec leurs petits-enfants qui tissent des liens intergénérationnels, traçant le chemin vers une société plus juste, ouverte et solidaire.

?

PHOTOMYSTÈRE

Où
est-ce?

Pour participer, merci de nous envoyer vos réponses d'ici le **mercredi 3 juillet 2019** avec votre nom et votre adresse.

Par e-mail: mystere@sev-online.ch

Sur le net: www.sev-online.ch/quiz

Par carte postale: SEV, quiz, Postfach, 3000 Berne 6

Le/la gagnant-e sera désigné-e par tirage au sort parmi les bonnes réponses et remportera **des bons d'achats de livres d'une valeur de 40 fr.**

Nous publierons le nom du/de la gagnant-e et la solution dans notre prochain numéro. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

La solution du quiz du N° 8: B/C/A

Daniel Weber, de Moosseedorf, membre VPT BLS, remporte des chèques Reka d'une valeur de 40 fr.

SUR LES TRACES DE...

Stella Knoll, marketing TILO



Stella Knoll à Mendrisio lors de la grève des femmes du 14 juin.

Françoise Gehring,
francoise.gehring@sev-online.ch

Décidée, tenace, directe. Et aussi passionnée lorsque l'on touche à des questions comme celles de l'égalité, la justice, la solidarité. Dans ses yeux qui sont comme deux fentes ouvertes sur le monde, on entrevoit également les flammes de celle qui sait que pour construire un monde meilleur, il faut lutter tous ensemble. Rencontre avec Stella Knoll à Mendrisio à l'occasion de la grève des femmes du 14 juin.

Elle sait que ce n'est pas le début. L'affirmation qui suit de Stella Knoll reflète une vision très réaliste: «Le progrès n'est jamais une ligne droite.» Donc être conscients que la vie, même celle d'un syndicat, est faite de conquêtes et d'inévitables revers, cela dénote une capacité d'analyse lucide et en quelque sorte sereine. Cela n'enlève rien au fait qu'il ne faut jamais rien lâcher. Jamais. Surtout s'il s'agit des droits des femmes.

Stella a commencé sa carrière chez TILO en 2008 comme assistante de direction. Aujourd'hui, après avoir mis au monde Amelia et Dante, elle travaille à 50% comme assistante marketing. Mariée à Marco Magistro, mécanicien et vice-président de la section LPV Tessin, Stella est une jeune femme aux idées claires qu'elle assume totalement. Du reste ses premiers pas dans le monde syndical elle les a faits à l'interne du SISA (Syndicat des étudiants et des apprentis), qui dans cette grève des femmes 2019 a su mobiliser une jeunesse vraiment splendide. «Je suis totalement d'accord. Les jeunes d'aujourd'hui ont face à eux un monde d'inconnues et peu d'espoirs. Mais ils ont une force et une capacité folle – explique Stella Knoll – pour répondre aux défis. Et ils sont nombreux. Non seulement l'urgence climatique, mais aussi l'état social et le système des retraites. Pour ne pas parler du monde du travail, toujours plus incertain, flexible et précaire.»

Stella est affiliée au syndicat depuis qu'elle travaille chez TILO et depuis plusieurs années elle est membre du SEV. «Cela m'a paru d'emblée juste que même ceux qui travaillent dans les bureaux soient affiliés au syndicat.» Une prise de conscience du rôle du syndicat mûrie. La vision de Stella ne se limite pas à l'aspect de la protection individuelle, bien qu'important. «Je pense qu'en Suisse l'ouvrier, l'ouvrière, ne sont pas toujours conscients de leurs droits. Souvent l'on se concentre sur le devoir de bien faire son propre travail et l'on se limite à cela. Mais par la

suite, lorsqu'il s'agit de se défendre, l'on se rend compte de ne pas avoir ni les armes ni les outils. Au contraire, on ne les connaît même pas. Mais c'est en créant une vraie communauté autour du syndicat que l'on peut grandir: en se confrontant et en rencontrant des personnes qui partagent les mêmes valeurs.» Stella est convaincue de la nécessité du syndicat. «Face à l'ubérisation du monde du travail, il est fondamental de pouvoir compter sur une organisation syndicale pugnaire. Le modèle Uber te fait croire que tu es ton propre patron, en réalité il te prive de toute une série de protections très importantes après avoir usé jusqu'à l'extrême un concept de flexibilité qui profite à d'autres, mais pas à ceux qui effectuent le travail. La fragmentation du travail est clairement une victoire de l'économie.»

Nos vies, précisément. A commencer par celles des femmes qui continuent à subir des discriminations de toutes sortes. «L'article constitutionnel garantissant l'égalité a été approuvé en 1981 – rappelle Stella – mais nous sommes ici à devoir encore lutter pour faire respecter même la loi sur l'égalité, entrée en vigueur en 1996.» En fait, nous n'y sommes pas encore arrivés. «Je crois qu'il y a beaucoup de personnes qui croient que l'égalité est acquise, mais la réalité de tous les jours nous démontre que cela ne se passe pas ainsi. Je pense vraiment qu'il y a beaucoup à faire, aussi parce que l'expérience professionnelle d'une femme est difficilement comparable à celle d'un homme, spécialement quand il y a des grossesses.» Souvent les femmes qui retournent travailler, elles viennent rétrogradées pour des raisons d'organisation. «Au-delà des discriminations salariales – conclut Stella – la société a de la peine à valoriser le travail non rémunéré des femmes, qui vaut des milliards! On ne prend pas en compte les soins et le travail éducatif; on ne considère pas la dimension affective et émotionnelle des rapports avec les enfants et la famille. Une société ouverte et solidaire se construit sur des compétences relationnelles.» Stella insiste sur la dimension du dialogue entre femmes et hommes: «Nous, les femmes, devons réellement chercher de leur faire comprendre ce qui se passe dans notre monde, constitué de rythmes, de tâches, de rôles et d'investissements émotionnels. Les femmes doivent penser aux 1 427 choses inhérentes à la vie de famille et au travail, tout en cherchant à mettre ensemble toutes les pièces du puzzle. En parlant, en dialoguant, en partageant nous pouvons faire de nombreuses choses. Parce que la solidarité doit commencer par l'écoute de l'autre, par le respect de l'autre et par la compréhension réciproque.»

PROMOTION DE LA RELÈVE

Frida Bünzli

